



Cyberdéfense : quelles avancées depuis le nouveau Livre Blanc de la Défense Nationale et le Loi de programmation militaire ?



L'association des auditeurs IHEDN en région Paris Ile-de-France a eu le privilège de recevoir le 11 mars dernier le contre-amiral Arnaud Coustillière, officier général cyber défense placé sous la double tutelle de l'Etat-major des armées et du ministre de la Défense, pour un « tour du monde cybernétique » et un condensé des avancées françaises dans le domaine de la cyber défense. Ce positionnement organique lui permet d'être à même de prendre les mesures de coordination de cyber défense nécessaires.

Le nouveau Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale a en effet placé la cyber défense au rang de priorité nationale, tandis que la loi de programmation militaire 2014-2019 intègre pour la première fois des éléments relatifs à la cyber sécurité, preuve s'il en était de la nouvelle donne stratégique en la matière.

Mais au-delà des effets d'annonce, l'intervention du contre-amiral Coustillière a permis à chacun de constater les avancées concrètes réalisées depuis par notre pays, que ce soit dans la volonté forte des différents ministres concernés ainsi que le renforcement interministériel autour de ces enjeux, que dans la construction d'une France numérique à part entière, via le développement de notre base industrielle de technologies de défense afin de « garder les clés » de notre cyber sécurité, dont la filière est pourvoyeuse d'emplois. Il est en effet primordial que nous ayons la maîtrise de nos infrastructures vitales, d'autant que dans ce domaine, il n'y a pas d'amis (*les récentes déclarations de Edward Snowden le démontrent, ndlr*). C'est ainsi un effort de recherche et développement multiplié par trois par rapport à 2010 qui va être réalisé, avec un procédé spécifique pour faciliter les appels d'offre aux PME.

Avec la mise en œuvre du pacte cyber 2014-2019, le ministère de la Défense affiche clairement ses objectifs, via 50 actions concrètes et mesurables, dont notamment la création d'un pôle cyber défense en Bretagne, autour des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan et de transmission de Cesson-Sévigné, et la création d'un master de niveau Bac + 6. A cela, s'ajoutent de nouveaux recrutements d'experts.

C'est donc un effort conséquent de la France qui s'opère, afin de pouvoir renforcer ses capacités dans ce domaine, via une posture de dissuasion classique et la possibilité de mettre en œuvre une action offensive, dès lors qu'elle aurait été jugée adaptée. A l'heure où le moindre conflit s'accompagne de cyber attaques, les frontières sont ainsi redessinées, questionnant de facto la notion de souveraineté. Mais au-delà de l'action de l'Etat, tout un chacun doit se sentir concerné par ce sujet, en adaptant sa pratique et ses connaissances informatiques (via par exemple « le guide l'hygiène informatique édité par l'ANSSI et téléchargeable sur leur site) pour réduire sa vulnérabilité informatique, et éviter ainsi de donner des opportunités d'accès à distance d'un système.

Marie Brigaud, membre du comité directeur, en charge des questions de défense économique et relais IE